



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2019

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal exclusive au budget 2019.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 11 décembre 2018, à 20 h 45**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M^e Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint le 28 novembre 2018, en affichant une copie au bureau de la Ville, sur le site Internet de la Ville et en publiant une copie dans le journal Infos Laurentides édition du 28 novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-huitième jour de novembre de l'an deux mille dix-huit.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca